



**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD
MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE
PROJET DE RÈGLEMENT #292 REMPLAÇANT
LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME #170**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 4 octobre 2016, le conseil a adopté projet de règlement #292 remplaçant le règlement du plan d'urbanisme #170.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 24 octobre 2016 à 18h30, au Centre Récréatif de Hemmingford, situé au 550 avenue Goyette. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro #292 et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le résumé du plan d'urbanisme fait partie intégrante du présent avis.
4. Le projet de règlement numéro #292 et son résumé peuvent être consultés à l'hôtel de ville du Village de Hemmingford, au 505 rue Frontière, local 5, durant les heures normales de bureau.

Donné, ce 6^e jour d'octobre 2016


Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Copie conforme,

Amélie Latendresse

Directrice générale et secrétaire-trésorière